

2 avril 2015

Le conseil de saison : n'oubliez pas les faux semis

Le faux semis est une technique intéressante pour **diminuer la pression des adventices** en début de culture, en particulier pour les cultures à implantation lente (carotte par exemple). Dès que les sols seront ressuyés, on pourra envisager de préparer des parcelles en vue des semis du mois de mai et début juin. On prépare le sol comme si on allait semer, on attend la levée des adventices, en général 2 à 3 semaines pour un premier faux semis et on les détruit par un travail superficiel (herse étrille dans l'idéal) pour éviter de remonter des graines. Après 1, 2 voire 3 faux semis suivant les conditions climatiques et l'état du sol, on pourra effectuer le semis.

Attention avec les sols de structure fragile : les faux semis laissent les sols nus pendant un certain temps ; on évitera de travailler trop finement dans ce cas. Le passage d'engins en condition trop humide peut également générer du tassement (d'où l'intérêt des herse étrilles qui permettent de traiter de grandes largeurs). Enfin le faux semis est efficace si l'on détruit des adventices jeunes (cotylédons, fil, blanc) et peu utile sur les plantes à reproduction végétative (rumex, chiendents...).

Mercuriale régionale

La première édition est disponible (voir feuille de calcul ci-jointe). Ce travail doit beaucoup au groupe de maraîchers de l'ouest de la Haute-Vienne, animé par l'ARDEAR, qui a bien voulu partager son travail.

Nous avons malheureusement eu peu de retours de producteurs.

Echanges sur les problèmes phytosanitaires du moment

Les conditions météorologiques actuelles sont défavorables aux cultures en place avec un temps froid et humide et un déficit d'éclairement. Ces périodes peu « poussantes » rendent les plantes plus sensibles aux bio-agresseurs.

Il faut gérer au mieux le climat des tunnels et notamment l'aération et surveiller les cultures pour éliminer précocement les foyers de maladies ou parasites.

Observé cette semaine sous tunnels aux Vaseix : dégâts de Sitone (échancrures caractéristiques sur les bords des feuilles) et toujours des rongeurs sur pois et fèves. La décoction de tanaisie (applications répétées) est souvent citée pour lutter contre la sitone.



L'agenda (pour plus d'infos, joindre votre conseiller dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous)

- **Le 7 avril** au Safran à Limoges : **Rendez-vous Filière Plantes Aromatiques et Médicinales Bio** organisé par Interbio Limousin (inscription au 05 55 33 14 02) et les Chambres d'Agriculture (inscription au 05 55 10 37 90).
- **Les 14 avril et 23 avril** en Corrèze ou en Haute-Vienne : Formation « **Débuter en maraîchage biologique** », si le nombre de participants est suffisant.
- **18 avril** : Journée portes ouvertes Lycée Brive- Voutezac.
- **23 juin** : Formation sur la cueillette des plantes aromatiques et médicinales

Les annonces concernant l'activité de maraîchage :

Si vous avez du matériel ou des produits à vendre, à échanger... Voir vos contacts ci-dessous

- **Recherche** : Porte graines de carottes de Carentan. Contact : Jérôme Keller. **05 55 53 36 18.**
- **Offre d'emploi** : L'association « le battement d'ailes » recherche un jardinier en agro écologie. Contact : Le battement d'ailes Lauconie 19150 CORNIL. 05 55 26 49 98, lebattementdailes@gmail.com

Vos contacts

En Corrèze : Jean-Claude Duffaut, conseiller en maraîchage bio

- Tel : 05 55 86 32 33
- Mail : jc.duffaut@correze.chambagri.fr

En Creuse : Sandrine Poisson, conseiller bio

- Tel : 05 55 61 50 13
- Mail : sandrine.poisson@creuse.chambagri.fr

En Haute-Vienne : Christophe DERUELLE, référent maraîchage AB

- Tel : 05 87 50 40 62 ou 06 24 71 31 91
- Mail : christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
LIMOUSIN

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET - Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades - 87 060 LIMOGES
Tel : 05 55 10 37 90 accueil@limousin.chambagri.fr

Rédacteur du bulletin : Christophe DERUELLE - Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Bulletin édité dans le cadre du Programme Limousin des Acteurs de l'Agriculture Biologique, avec le soutien de la Région Limousin, de l'Etat et de l'Europe.